



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2020

Le **jeudi 4 juin 2020 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 mai 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Vincent SGARLATA

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à François CRAMILLY, Robin DAVID à William GUILLARD

Absent(s) non excusé(s):

Sébastien PETIT, Amandine TAVARES GOMES, Jean Marie ALINE, Juanita AUGUSTIN, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s):

Patrick GIRAUD

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LE COUSIN est nommée secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE HYDRE EN SCENE - AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - CM/20/043

Après le vote du compte de gestion établi par Mme RUFFE, Trésorière de Duclair puis du compte administratif établi par Monsieur le Maire, ceux-ci apparaissent en tous points conformes. Il convient donc de voter l'affectation du résultat du budget annexe Hydre en scène 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2019.

AFFECTATION DU RESULTAT 2019	
Rappel reports N-1	
Rappel du report cumulé de la section d'investissement de l'année antérieure (N-1) :	
Rappel de l'excédent cumulé reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure (N-1) :	
Solde d'exécution 2019	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	28 630,79 €
Restes à réaliser 2019	
En dépenses pour un montant de :	
En recettes pour un montant de :	
TOTAL	
Résultat de fonctionnement cumulé	28 630,79 €
Résultat d'investissement cumulé	
Total des besoins pour assurer le financement de la section d'investissement	
Affectation obligatoire au compte 1068	- €
Report d'investissement au compte 001	- €
Total des besoins pour assurer le financement de la section de fonctionnement	
Excédent de fonctionnement reporté au 002	28 630,79 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12 relatifs à l'adoption du compte administratif et L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

VU le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair,

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19.

CONSIDERANT le tableau de l'affectation du résultat 2019 susmentionné.

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2019.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2019, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2019 au budget annexe Hydre en scène 2019 comme suit :

- 002 – solde de fonctionnement reporté : 28 630,79€
- 001 – solde d'investissement reporté : Néant

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 20 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
17	26	pour: 19 contre: 0 abstention(s): 1 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le
04 juin 2020

Patrick CALLAIS,
MAIRE

